



## Végétation de mon voisin sur mon mur

Par **thomas magnum**, le **25/06/2013** à **16:28**

Bonjour,

Mon voisin a une glycine qui pousse sur le mur de ma maison. Malgré mes demandes pour qu'il la taille, sa végétation continue de pousser, et envahie mon toit et ma gouttière. Puis-je exiger qu'il arrache toute végétation poussant sur mon mur? **merci**

Par **amajuris**, le **25/06/2013** à **18:06**

bjr,

tout a fait vous le mettez en demeure d'enlever la glycine qui pousse sur votre mur par LRAR en lui donnant un délai en précisant les inconvénients de la glycine et surtout qu'il n' a aucun droit sur votre mur.

vous indiquez dans ce courrier que s'il ne fait rien, vous demanderez au juge de proximité de rendre une injonction de faire contre votre voisin.

si vous avez une protection juridique vous pouvez l'utiliser.

prenez des photos de sa glycine qui vous envahie.

cdt

Par **thomas magnum**, le **25/06/2013** à **21:57**

Merci beaucoup pour votre réponse qui confirme ce que je pensais.

Cordialement

Par **thomas magnum**, le **26/09/2013** à **13:22**

Bonjour,

Je viens vous donner des nouvelles.

J'ai fait un courrier recommandé AR à mon voisin le mettant en demeure de retirer toute végétation de mon mur, je lui ai précisé que je regrettais d'avoir à faire ça, et que s'il avait consenti à tailler sa végétation afin qu'elle n'envahisse pas mes gouttières nous n'en serions pas là.

Le recommandé m'est revenu avec la mention "refusé".

15 jours après, toute végétation avait disparu de mon mur.

Tout est bien qui fini bien.

Merci pour vos conseils.